Fondation Culture & Diversité

Prix de l'Audace artistique et culturelle : Critères d'évaluation des projets

Le projet présenté doit être construit en cohérence avec les enjeux du parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève. Le dossier sera, de fait, étudié selon les trois axes suivants (détaillés ci-dessous) :

- un projet d'éducation artistique et culturelle exemplaire qui vise à rencontrer, pratiquer, connaître
- un projet construit en partenariat et rayonnant (au sein de l'établissement et sur son territoire)
- un projet audacieux

Seront prises en compte les spécificités de chaque candidature (territoire, public bénéficiaire, taille de l'établissement, budget engagé au regard du projet, …).

I – Education Artistique et Culturelle

- Le projet associe une fréquentation d'œuvres, objets, lieux culturels variés et des rencontres avec des artistes et des professionnels du monde de la culture.
- Le projet favorise la mise en pratique artistique des élèves.
- Le projet facilite l'appropriation de connaissances, de compétences et d'expériences.

L'articulation du projet est cohérente, dans un objectif de complémentarité des approches.

II- Construction et rayonnement

- Le projet est développé à partir d'un engagement mutuel des différents partenaires, renouvelé à chaque étape du projet.
- Le projet s'inscrit dans les objectifs pédagogiques et dans le projet culturel du ou des établissements impliqués qui mobilisent et, dans la mesure du possible, forment leurs équipes éducatives.
- Le projet s'inscrit dans une démarche partenariale en lien avec le territoire de vie des élèves.
- Le projet anime le territoire et permet d'avoir un impact positif sur le lien entre les acteurs culturels, les élèves et les équipes éducatives.
- Le projet permet également d'avoir un impact positif sur la vie de l'élève, voire dans ses autres temps de vie et environnements : familiaux, amicaux, etc.

III- Audace

Le Prix de l'Audace artistique et culturelle a pour objectif de mettre en valeur la diversité des projets d'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) menés sur le territoire national. Il valorise des démarches originales, porteuses de sens, qui racontent une histoire singulière.

L'audace d'un projet ne repose pas forcément sur son ampleur, mais avant tout sur une audace à définir selon les particularités de votre établissement, de votre territoire, de la démarche artistique retenue, des partenaires choisis, de l'implication nouvelle attendue des élèves, du rayonnement du projet, de son impact sur l'établissement… A vous de l'expliquer !

La présentation insistera notamment sur ce que la mise en place du projet permet de faire évoluer, et précisera quels impacts ont été identifiés et quelle a été la prise de risques.